

Le Réseau action climat alerte sur les défis climatiques urgents

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / MARINA BOISDUR

23 septembre 2024



Dans un [rapport publié ce jeudi 19 septembre](#), le Réseau action climat (Rac) dresse, avec l'appui de l'Agence de la transition écologique (Ademe), un panorama de la France face au changement. Le Rac est une structure qui fédère 37 associations. Il lutte contre les causes des changements climatiques, de l'échelle locale à l'échelle internationale. Le but est d'inciter les gouvernements et les citoyens à prendre des mesures pour limiter l'impact des activités humaines sur le climat.

Le portrait-robot de la France en 2100, sans politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans un climat 4 °C plus chaud est aussi alarmant que les précédentes alertes. Selon le rapport du Rac, le changement climatique affecte plus gravement les régions d'Outre-mer et en particulier la Guadeloupe et la Martinique, qui sont confrontées à des

menaces significatives.

Le rapport du Rac rappelle qu'en Martinique et en Guadeloupe, les récifs coralliens sont gravement dégradés. Ils ont perdu 70 à 80 % de leur superficie depuis les années 1980. Ce déclin menace la biodiversité marine et les moyens de subsistance des communautés locales qui dépendent de la pêche et du tourisme.

Le rapport rappelle aussi les impacts dévastateurs des cyclones, notamment les plus puissants d'entre eux les ouragans. À Saint-Martin, l'ouragan Irma en 2017 a causé des pertes humaines et des destructions massives d'infrastructures. Un phénomène qui pourrait se répéter avec l'intensification des événements météorologiques extrêmes.

Montée du niveau des mers

La Guadeloupe, notamment Pointe-à-Pitre et la zone industrielle de Jarry, est à risque d'érosion côtière et d'inondations. Ces zones, souvent situées à moins de 80 cm d'altitude, pourraient connaître des submersions chroniques, affectant gravement l'économie locale, avec des projections de coûts économiques atteignant 100 millions d'euros par an d'ici 2050.

Face à la montée du niveau des mers, la relocalisation pourrait devenir nécessaire pour certaines zones côtières en Guadeloupe et en Martinique. Cela pose selon le Rac des défis sur le plan culturel et identitaire, et nécessite une préparation minutieuse pour gérer les impacts sociaux.